

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1572/SG/SAS portant affectation d'agents de la Santé publique au Service Médical Interentreprises du T.F.A.I.

n° 72-1572/SG/SAS

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

21 novembre 1972

Numéro JO

n° 23 du 10/12/1972

Date du numéro

10 décembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les agents du corps territorial de la Santé publique dont les noms suivent sont mis à la disposition du Service Médical Interentreprises du Territoire Français des Afars et des Issas, pour compter du 1^{er} novembre 1972: Mohamed Amine Farah, infirmier de 2^o classe, 2^o échelon. P.B.: 83/CT/HD ; Abdoukader Omar Houmed, infirmier stagiaire. P.B. : n° 140/CT/HD ; Abdoukader Ali Mahamake, infirmier stagiaire. P.B. : n° 5/CT/HD ; Hyd Ismaël Douale, infirmier stagiaire; Mahamed Ali Arras, infirmier stagiaire.

Art. 2

— Les dépenses afférentes au présent arrêté sont imputables au budget du Service Médical Interentreprises.

Art. 3

— Le présent arrêté prendra effet pour compter du 1^{er} novembre 1972.